



Mesdames et messieurs, les membres du CNEA,

Nous vous avons déjà interpellés sur la question des lauréats de concours internes. Nous nous interrogeons fortement devant le silence du Ministère. Que signifie-t-il ? Les agents concernés reçoivent actuellement des notifications de reclassement qui les découragent de poursuivre leur formation. C'est la valeur même du concours interne qui, sur la durée, est remise en question. Voilà deux mois que nous avons cessé d'alerter sur cette situation. Aujourd'hui le SRH ne répond plus au téléphone alors que nous pouvons témoigner que la tension monte sur le terrain.

Concernant notre ordre du jour et, plus particulièrement nos méthodes de travail, nous souhaitons redire que nous avons trop souvent travaillé dans l'urgence avec des groupes de travail sans document préalable, avec un calendrier serré, mais néanmoins nous soulignons la qualité du dialogue social et l'écoute de la DGER.

Nous souhaitons partager plusieurs inquiétudes :

Dans certains établissements, nos collègues nous indiquent qu'il n'y a eu à ce jour aucune réunion de travail en équipe sur les projets de rénovation du tronc commun du Bac pro et / ou des spécialités professionnelles. Nous redisons à la DGER, qu'à l'instar de ce qui s'est passé pour le Bac Technologique, il est indispensable que la DGER fasse les prescriptions nécessaires pour qu'une journée au moins soit dédiée à la préparation de ces rénovations et que les SRFD vérifient qu'elles soient mises en œuvre. Concernant les sessions d'accompagnement des équipes, la DGER a présenté en groupe de travail le 14 décembre un calendrier prévisionnel. Des collègues, nous ont fait part du fait que les dates étaient tardives. Où en sommes-nous de ce calendrier ?

Alors qu'initialement, il n'était pas prévu de modifier des éléments du référentiel de formation de seconde, finalement, aujourd'hui, vous l'envisagez. La fep-CFDT soutient cette proposition, il était cohérent d'articuler cette rénovation avec le référentiel de formation de la classe de seconde, avec des inquiétudes tout de même sur le calendrier.

Nous sommes encore en attente de propositions concrètes pour rendre obligatoire la formation de Sauveteur Secouriste du Travail, point sur lequel vous deviez travailler.

Vous avez pris en compte nos propositions pour rehausser les coefficients en lien avec les capacités du domaine scientifique mais nous souhaitons conserver l'équilibre 40% pour les EPT et 60% pour le CCF.

La Fep-CFDT situe bien tout l'enjeu et l'intérêt de l'approche capacitaire pour les apprenants mais ces rénovations ne doivent pas encore dégrader les conditions de travail de nos collègues. Nous déposerons en séance un amendement sur les grilles horaires pour les rendre plus explicites. Les enseignants ne sont pas de simples acteurs du face à face et il est indispensable plus encore avec l'approche capacitaire de disposer de temps pour le suivi concertation et autres et aussi pour les heures de vie classe qui peuvent relever des espaces à l'initiative de l'établissement, avec comme finalité la vie en collectif.

En conclusion, la réussite d'une réforme ne réside pas dans la capacité de ceux qui l'ont pensée à l'avoir bien pensée mais de la capacité de ceux qui doivent la mettre en œuvre à en avoir les moyens et la possibilité.